

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2016)
Heft: 82

Artikel: AVSplus, cette initiative qui divise
Autor: Rein, Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVSplus, cette initiative qui divise



Le 25 septembre, nous serons amenés à nous prononcer sur une hausse de 10 % de la rente AVS. Les avis sur le sujet sont très partagés.

L'initiative syndicale AVSplus demande, comme son nom l'indique, une augmentation de cette rente. Soutenue par des organisations de salariés, elle prône un relèvement de 10 % de l'AVS, soit 2400 francs de plus chaque année pour un retraité vivant seul, et 4200 francs supplémentaires pour un couple. Sur fond de réforme «Prévoyance vieillesse 2020», lancée par Alain Berset, le timing de cette initiative est-il opportun? «Oui, répond Thomas Zimmermann, responsable de la communication à l'Union syndicale suisse, qui prône de récolter les 4,1 milliards de francs nécessaires en augmentant de 0,8 % les cotisations, à parts égales, entre les salariés et les employeurs. La population est consciente que les futures rentes de la caisse de pension seront de plus en plus maigres et qu'il faut réagir, maintenant, en renforçant l'AVS, poursuit-il. Le Conseil des Etats a reconnu cette nécessité et propose de compenser, en partie, les pertes du 2^e pilier en augmentant l'AVS de 70 francs par mois, mais cela ne suffit pas. Le peuple se rend compte que, avec les conditions-cadres défavorables (taux d'intérêts négatifs, marchés financiers instables) dans lesquelles les caisses de pension évoluent, il a l'occasion de corriger le tir grâce à AVSplus.» Des propos appuyés par Michel Pillonel, coprésident du Conseil suisse des aînés, favorable

à cette initiative: «Les retraités ont besoin d'une consolidation de l'AVS, qui contribuera au renforcement de la sécurité sociale en Suisse. A l'heure où la prévoyance professionnelle est en crise, c'est un pilier sûr et solidaire.»

CERTAINS RENTIERS MOINS BIEN LOTIS

Une vision que ne partage ni l'Association suisse des aînés (ASA), qui estime que «la solution du Parlement pour la réforme des rentes 2020 devait d'abord être mise sur la table avant que

dans les caisses de l'AVS? «Depuis les années 2000, nous évitons les chiffres rouges grâce à la bonne conjoncture et à l'arrivée de migrants qui travaillent. Mais, aujourd'hui, l'économie souffre du franc fort et on a toujours plus de rentiers pour moins de cotisants — d'autant plus que les chiffres de l'immigration sont à la baisse. L'AVS n'arrive plus à s'autofinancer depuis deux ans, et cela ne va pas aller en s'améliorant. De plus, dans une période de restrictions, 0,8 % d'augmentation des cotisations,

« La population est consciente que les futures rentes seront de plus en plus maigres »

THOMAS ZIMMERMANN, SYNDICALISTE

l'initiative AVSplus ne soit soumise au peuple», ni Vincent Simon, suppléant romand et responsable de projet à Economie-suisse: «Outre le timing de cette initiative, qui sert à faire pression sur le Parlement dans le cadre de la réforme de la prévoyance, nous lui reprochons avant tout son contenu. Nous discutons actuellement de la préservation du système actuel (1^{er} et 2^e piliers), ce qui est déjà compliqué en soi, et on voudrait ajouter de nouvelles charges à l'AVS.» N'est-ce pas cette même Economie-suisse qui nous prédit, depuis longtemps, un trou



c'est lourd!» Pour Thomas Zimmermann, l'argument ne tient pas... «L'AVS est sûre et stable, sinon elle n'aurait pas réussi à verser deux fois plus de rentes (2,2 millions) ces 40 dernières années sans augmenter les cotisations salariales. Seul un pour cent de TVA a jusqu'ici été ajouté. Pour financer les rentes des baby-boomers, un pour cent supplémentaire de TVA suffira, comme le Conseil des Etats l'a déjà décidé.» Au peuple de trancher le 25 septembre prochain.

FRÉDÉRIC REIN